

L'ESSENTIEL 2023



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION
ET DE SES ETABLISSEMENTS



Un chemin pour chacun.

SOMMAIRE

NOTRE ASSOCIATION ENGAGEE

Rapport moral et d'activité 2023 — Page 04

LA VIE ASSOCIATIVE

Chiffres clés 2023 — Page 08

Coopérations sociales et médico-sociales — Page 09

Développement durable — Page 10

Communication et transformation numérique — Page 12

Bénévolat et Mécénat — Page 13

Nos projets innovants — Page 14

Les enjeux à venir — Page 15

LES MOMENTS FORTS

L'année en images — Page 18

Dispositif La Reynarde — Page 20

Dispositif Chalets – Parade – Chemin — Page 22

Dispositif Valbrise — Page 24

Dispositif Marsiale – Esperanza — Page 26

Dispositif Astrée — Page 28

Dispositif Le Rouet — Page 30

BILAN SOCIAL ET FINANCIER — Page 32

Bilan Social

Bilan Financier

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Depuis 1954

L'Association Médico-Sociale de Provence a pour vocation d'accompagner et d'accueillir des personnes fragiles aux parcours hors normes :
des enfants, des adolescents et des adultes,
quels que soient leurs capacités, leurs handicaps,
leurs vulnérabilités socio- relationnelles ou leur précarité familiale.

L'âme de notre Association repose
sur une mission partagée par tous :
construire ensemble
« **un chemin pour chacun** ».

Dans tous nos lieux d'accueil,
nous plaçons la personne et sa famille au centre des dispositifs que nous déployons, développant des savoir-faire et des savoir-être par l'éducation, la formation, le travail protégé, ainsi que les soins individualisés, et l'accompagnement au quotidien.

Fidèle à notre fondatrice **Charlotte Grawitz**,
nous préservons un esprit solidaire qui privilégie
toujours une vision à long terme afin d'assurer la
qualité de nos espaces de vie et la bienveillance à
l'égard de tous, aux côtés des professionnels
investis et soutenus dans leurs missions.

Animés par notre mission forte de sens,
nous initiions des projets audacieux et innovants avec le
soutien des pouvoirs publics au travers d'une
approche collective et partenariale.

Soucieux d'une gestion rigoureuse de nos
ressources, nous inscrivons notre action dans une
démarche collective de Responsabilité Sociétale
de nos Organisations.

EN SAVOIR PLUS SUR NOTRE HISTOIRE SUR WWW.AMSP.FR





RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ 2023

Cette année, vous est présenté en un seul rapport ce qui constitue habituellement le Rapport moral et le Rapport d'activité de l'exercice écoulé. Cette formule est motivée par le souhait d'une présentation plus synthétique, concentrée sur l'essentiel, donc plus allégée, pour une prise de connaissance plus aisée et une perception plus cohérente de nos missions et de nos actions.

En cette période qui marque ses 70 ans d'existence, il convient de noter que l'AMSP n'est plus l'addition d'établissements relativement indépendants. Elle est devenue un regroupement de dispositifs complémentaires à conjuguer pour des parcours personnalisés et mieux adaptés aux besoins de ceux que nous accompagnons.

Ainsi, ce qui a le plus de sens c'est l'appréciation globale de ce qui a été réalisé par nos actions et nos échanges. C'est donc au niveau de l'Association qu'il convient d'examiner les résultats obtenus. Bien entendu, cela ne doit pas faire ignorer les différences d'évolution des dispositifs ni les appréciations de ceux que nous aidons et de leurs proches. Les opportunités et les contraintes ne sont pas homogènes, mais ce qui est significatif et doit mériter notre attention ce sont les répercussions sur les résultats d'ensemble. Les adaptations nécessaires étant traitées ensemble dans la concertation et le souci de l'évolution globale.

L'interlocuteur de nos partenaires et financeurs c'est l'AMSP, l'employeur des professionnels c'est l'AMSP, et les opportunités qui leur sont offertes le sont au niveau de l'AMSP.

Voilà ce que nous sommes devenus, ce que nous avons voulu être. C'est dans ce contexte que doit s'apprécier ce qui a été fait en 2023.

Il est difficile d'être exhaustif mais il convient de noter que l'année 2023 a vu la réalisation de nombreux projets :

- Le développement du bénévolat au sein des structures
- La création d'une commission «parcours» associative
- Le développement de l'autodétermination en tant qu'enjeu prioritaire de nos démarches d'accompagnement
- La consolidation des dispositifs mis en œuvre avec l'écriture des nouveaux projets d'établissement
- Choix et début de déploiement d'un logiciel DUI pour mutualiser et partager instantanément les dossiers d'usagers dans le médico-social.

2023, ce fut aussi:

- Le développement des partenariats complémentaires : le renforcement du maillage et de l'articulation d'un accompagnement croisé et complémentaire associant le médico-social et le sanitaire (Clinique Bonneveine, Hôpital de jour Oasis, médecine de ville...) devient nécessaire au regard des situations complexes accueillies
- La préparation des 70 ans avec la mise en œuvre d'un nouveau logo
- Réorganisation de l'équipe de direction du Pôle Protection de l'Enfance
- La montée en charge progressive des nouveaux services de la Reynarde Horizon sur toit (15 places) et Imecs Fifi Turin (7 places) créés fin 2022
- Deux évaluations externes à partir du nouveau référentiel HAS (Haute Autorité de la Santé) pour des SESSAD
- L'arrêt de l'expérimentation de l'Espace de Ressourcement à transformer en IME renforcé
- Le début des travaux de l'EANM Charlotte Grawitz
- La certification de notre ESAT le Rouet (audit de suivi ISO 9001 le 28 septembre 2023)
- La création d'un jardin partagé sur le site de l'ESAT le Rouet et l'étude d'opportunité sur la création d'une ferme agroécologique urbaine et d'un atelier de transformation

Malgré un environnement difficile nous avons pu assurer nos missions. Aujourd'hui, nos professionnels accompagnent des situations de plus en plus complexes, mais leur professionnalisme et leur dynamisme restent intacts et permettent de maintenir le sens de notre mission.

Que vous soyez professionnel salarié, bénévole aidant ou gestionnaire, partenaire ou financeur, soyez-en remercié et félicité ... et encouragé pour l'année en cours.



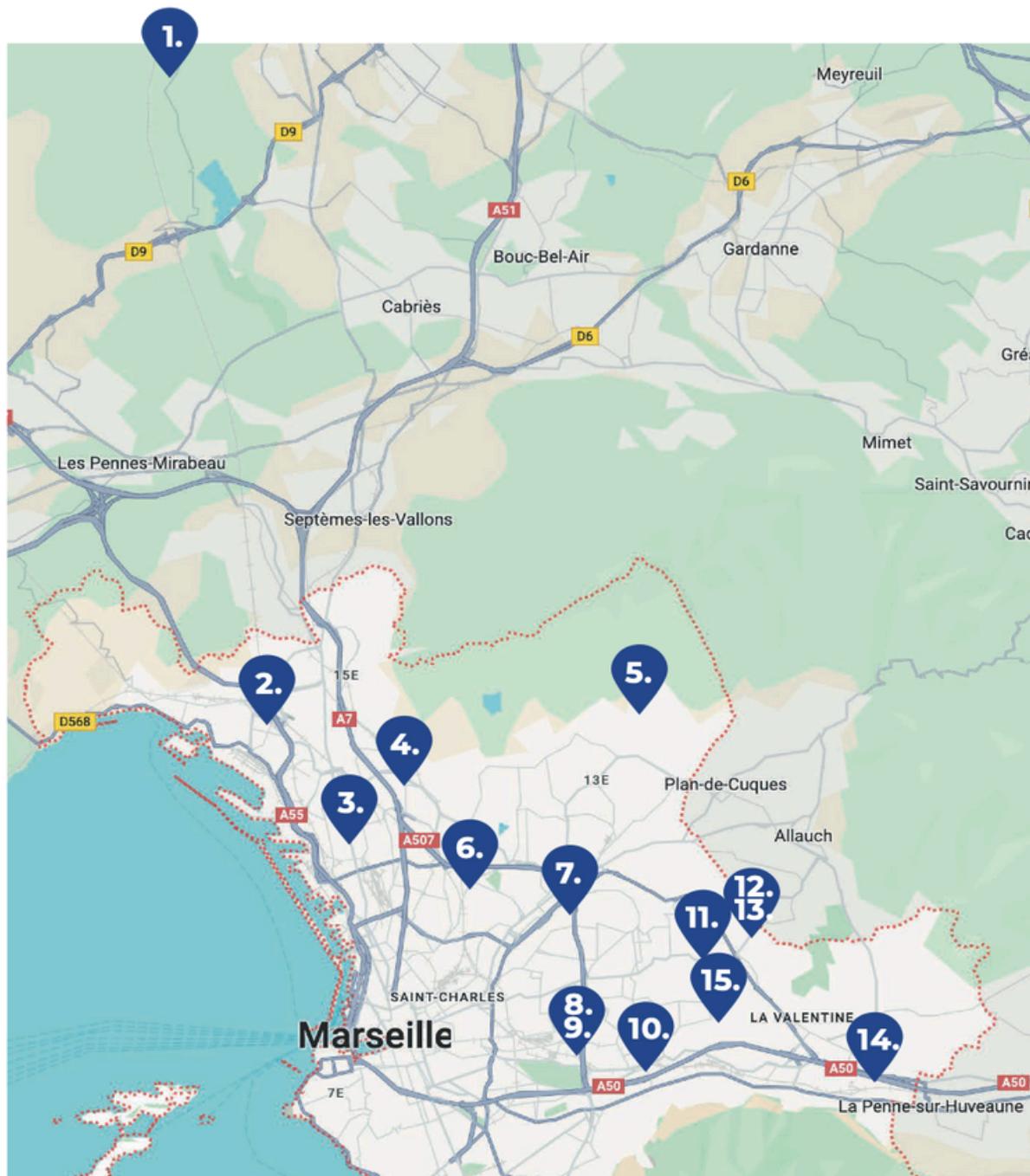
Charles Baratier
Président



Jean-Christophe Labbé
Directeur général

NOS LIEUX D'ACCUEIL

1. MECS LA REYNARDE (Site de la Tour d'Arbois) / 2. EANM L'ASTRÉE (Accueil de Jour) / 3. SESSAD LE CHEMIN / 4. IME LES CHALETs / 5. IME LA PARADE / 6. EANM L'ASTRÉE / 7. SIEGE SOCIAL / 8 - 9. SESSAD VALBRISE et ESAT LE ROUET / 10. IME VALBRISE / 11. ACCUEIL DE JOUR ESPERANZA / 12 - 13. IME LA MARSIALE et SESSAD ESPERANZA / 14. MECS LA REYNARDE (Site de Saint Menet)



14 ÉTABLISSEMENTS RÉPARTIS EN PROVENCE

LA VIE ASSOCIATIVE



2023 EN BREF

Chiffres clés de l'année

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

749

places en établissements et services dont

517 enfants

232 adultes



NOS TYPES D'ACCUEILS

193 places d'hébergement 365 jours par an

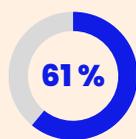
336 places d'accueil de jour

130 places d'accueil pour le travail adapté

90 places en service SESSAD et UEEA



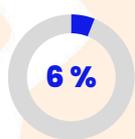
NOS EQUIPES



Enseignement, éducation et accompagnement



Hébergement et restauration



Soins



Administration

510 ETP

(Equivalent Temps Plein)



NOS MOYENS ECONOMIQUES



36

Millions de budget annuel

dont 4

Millions d'investissements



COOPÉRATIONS SOCIALES ET MÉDICO- SOCIALES



Voyage d'étude en Europe

Après un voyage d'étude à Stockholm en 2022, dont le but était motivé par une envie de découvrir d'autres pratiques de travail, d'autres modes d'accompagnement en Europe, 9 professionnels représentant divers métiers de l'EANM Foyer de vie l'Astrée et de l'ESAT Le Rouet sont partis à Padoue en Italie en 2023 pour échanger avec des collègues italiens sur l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité.

Ils ont été reçus très chaleureusement par nos homologues italiens avec qui ils ont pu échanger sur les notions d'inclusion, de travail adapté, de vie intime en institution etc.

Un échange retour a été proposé pour leur faire découvrir nos structures.

BIENVEILLANCE

INTÉGRITÉ

AUDACE

L'AMSP a engagé avec l'association Formation et Métier un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale pour mutualiser notamment des services supports depuis 2020.

Ce groupement a permis notamment la mise en œuvre d'un siège inter associatif, au 6 boulevard Gueidon dans le 13ème arrondissement. Une rencontre avec l'ensemble des professionnels du siège inter associatif a eu lieu en décembre 2023 pour étudier les possibilités de développement de ce siège.



FORMATION & MÉTIER

La création d'une commission PARCOURS associative

La volonté de décloisonner les différents secteurs d'intervention est portée par la direction générale qui encourage et favorise le dialogue, les projets communs et l'optimisation des moyens. La décision a été prise en 2023 de créer une commission parcours associative.

Cette dernière réunit tous les directeurs de pôles et de dispositifs pour aborder la situation d'un enfant, d'un jeune ou d'un adulte et envisager la réponse associative à ses besoins d'accompagnement. Cette commission n'a pas vocation à trouver une place pour la personne mais à réfléchir ensemble à sa situation, à mobiliser l'expertise et le réseau des uns et des autres et prévenir ainsi les situations de crises ou de tensions entre les différents services ou les différents établissements.

C'est un outil pragmatique mais particulièrement efficace pour prévenir les ruptures de parcours et d'accompagnement.



DEVELOPPEMENT DURABLE

NOS ENGAGEMENTS ET NOTRE CHARTE RSO

Les enjeux actuels nous obligent à questionner notre organisation et nos pratiques en termes de développement durable. Un plan d'actions a été élaboré avec l'ensemble des équipes, qui est progressivement mis en œuvre au sein des établissements autour des 3 piliers : environnement, sociétal et social.

CHARTRE RSO

DEPUIS 2022

ENVIRONNEMENT

7 engagements



1. Réduire la production de nos déchets et promouvoir leur valorisation
2. Réduire nos consommations d'énergie à travers la sobriété de nos usages et de nos équipements
3. Promouvoir la sobriété dans les achats de biens et de services de consommation courants
4. Promouvoir une alimentation saine et durable et réduire le gaspillage alimentaire
5. Promouvoir les moyens de transports propres
6. Participer à la préservation de la biodiversité et à la réduction de la pollution de l'environnement
7. Sensibiliser aux pratiques éco-responsables les professionnels et les personnes accueillies

Moins de plastique



Plus de recyclage



Transport propre



SOCIÉTAL

8 engagements



1. Développer une politique d'achats responsables
2. Prendre en compte l'intérêt des générations futures dans les choix d'investissement
3. Développer le recours au bénévolat et au mécénat
4. Optimiser la gestion de l'argent public qui nous est confié
5. Garantir la santé et la sécurité des personnes accueillies et des visiteurs
6. Développer la participation des personnes accueillies
7. Garantir la loyauté des pratiques et prévenir les risques de corruption
8. Garantir la protection des données personnelles

Bénévolat et mécénat



Santé et sécurité



Protection data



SOCIAL

7 engagements



1. Améliorer les relations au travail, la communication et le dialogue social
2. Promouvoir le sentiment d'appartenance à l'Amsp et développer l'attractivité des emplois
3. Garantir le respect des droits humains
4. Assurer le développement des compétences et des carrières
5. Garantir la santé et la sécurité des collaborateurs
6. Développer la qualité de vie au travail (QVT)
7. Promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion

Respect des droits



Développement



Diversité



Le plan d'action RSO est une déclinaison opérationnelle de ces engagements. Construit de manière collective et participative, il comprend 140 mesures couvrant les 3 piliers (Environnement, Sociétal, Social).

En 2023, l'ensemble des équipes a travaillé au déploiement du plan d'actions au sein des différentes structures.



Ci-dessous quelques exemples d'actions menées en 2023 concernant le pilier Environnement :



DÉCHETS

- Réduction de la consommation de papier grâce au déploiement du coffre-fort électronique pour les bulletins de paie des salariés
- Achat de papier plus écologique fabriqué à partir de résidus de canne à sucre (le papier NAT), donc sans recours à la déforestation et avec des besoins en eau et énergie bien moindres que le papier classique
- Organisation d'ateliers de sensibilisation des salariés sur le thème des déchets (recyclage et réduction des déchets)
- Travail sur le projet de collecte et de valorisation des biodéchets (mise en œuvre courant 2024)

CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- Réalisation d'un audit énergétique complet sur 2 établissements, avec proposition d'un plan d'action pour réduire les consommations énergétiques des bâtiments
- Réalisation d'une étude pour l'installation de panneaux solaires sur les toits de 2 établissements

TRANSPORTS

- Mise en place du Forfait Mobilité Durable dans le cadre des NAO 2023 (mise en œuvre prévue en 2024 avec notamment des actions de promotion du covoiturage)
- Remplacement progressif de la flotte de véhicules thermiques par des véhicules électriques ou hybrides

SENSIBILISATION DES SALARIÉS

- Organisation d'un Challenge Inter-Établissements sur le thème « Danse avec la nature », avec remise au vainqueur d'un trophée réalisé par l'atelier Eco-citoyenneté de l'Astrée

LA COMMUNICATION ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

En 2023, l'AMSP a engagé des grands chantiers :

Dossier Unique Informatisé

Dans le cadre du plan ESMS Numérique, l'Association Médico-Sociale de Provence est porteuse de la grappe numérique regroupant Formation et Métier, l'ARAIMC, l'ESAT Les Catalans et l'ADHIM. Nous avons obtenu le financement de la CNSA à hauteur de 378000€. L'éditeur de logiciel AIRMES a été retenu en 2023 après un appel d'offres piloté par Ressourcial.

Le pôle protection de l'enfance a arrêté son choix sur le Logiciel OGYRIS développé par Socia Nova.

Ce dernier permet, au-delà de la gestion des dossiers usagers, des transmissions, des observations professionnelles, des PPAA, des calendriers etc., de gérer un parc de logement et un parc de véhicule. Le déploiement de ce nouvel outil est prévu en 2024 pour le site pilote (Foyer de vie l'Astrée) et en 2025 pour tous les autres établissements de l'AMSP.

Modernisation de sa communication

L'AMSP a engagé la refonte de son site internet et de son identité. Un logo modernisé a été réalisé gracieusement par l'Agence ZAKKA – Paris.

Un nouveau site internet sera opérationnel au 1er semestre 2024.



Coffre-fort numérique

L'AMSP a mis en place le coffre-fort numérique pour l'envoi des bulletins de paie aux salariés. Le partenaire retenu est Digiposte.

Accompagnement de la Direction des Services d'Information

Un prestataire informatique (OCI) en infogérance intervient pour renforcer le service informatique.

BÉNÉVOLAT ET MÉCENAT

L'AMSP développe le bénévolat et le mécénat depuis plusieurs années. En septembre 2022, une nouvelle étape a été franchie par la création d'un poste de chargé de missions Bénévolat – Mécénat à 0.5ETP. En 2023, nous accueillons 26 bénévoles au sein de l'EANM Foyer de vie l'Astrée, l'ESAT Le Rouet et la Maison d'enfants La Reynarde.

Des mécènes ont également répondu présents pour financer des actions, des projets en faveur des personnes accueillies et de l'amélioration des conditions de travail des professionnels. Le dernier trimestre 2022, 10000€ ont été récoltés, en 2023, près de 80000€. En 2024, le conseil d'administration de l'AMSP a décidé de créer un fonds de dotation pour formaliser sa recherche de mécènes. Les statuts seront déposés au 2ème semestre 2024.



L'AMSP a un stand à la journée des Associations le 3 septembre 2023 sur le Vieux Port. Il est tenu par Madame AJLANI.

MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS *Fondation Charlotte GRAWITZ - Fondation de France - Fondation CMA CGM - Fondation Harmonie Mutuelle - Fondation la Bonne Jeanne*

NOS PROJETS INNOVANTS

L'AMSP augmente ses capacités d'accueil et poursuit sa modernisation.

Un budget de 861 668€ a été consacré à la modernisation des locaux existants et à la maintenance des bâtiments. En sus de cette modernisation, deux projets ont été engagés en 2023.

Le projet de l'EANM-Résidence Charlotte Grawitz se concrétise.



Après consultation des entreprises, les travaux ont débuté en novembre 2023. La fin des travaux est prévue pour octobre 2025.

Le budget total de cette opération, financée par le Conseil Départemental est de 11 Millions d'Euros.

Cet établissement accueillera 54 résidents en hébergement et accueil de jour – Rue des Libérateurs dans le 11ème arrondissement de Marseille, répartis de la manière suivante :

- 26 places d'hébergement pérenne au sein du bâtiment
- 4 places réservées à l'accueil temporaire ou d'urgence notamment pour des situations complexes
- 4 Places d'hébergement dans des studios satellites dans le quartier à proximité
- 20 places d'Accueil de jour



Le projet d'Escandaou Enfants sur le site de la Parade verra le jour en décembre 2024 et permettra d'accueillir 6 jeunes de 6 à 12 ans avec des troubles psychiques.

LES ENJEUX À VENIR



Pour 2024 et 2025, nous avons prévu et déjà engagé :

- L'accroissement de la politique de formation volontariste de l'Association et le développement de compétences
- Le développement du bénévolat, et la diversification des sources de financement (mécénat)
- La continuation des actions d'amélioration des Conditions de Travail et de Qualité de vie au travail (démarche RSO, Responsabilité Sociale des Organisations) pour répondre aux enjeux de l'attractivité des métiers.

- La réflexion sur la diversification de notre offre de service par le déploiement de prestations « désinstitutionnalisées »
- Le renouvellement du CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) pour les établissements sous financement ARS (agence régionale de santé)
- La maîtrise des coûts dans un contexte de forte inflation
- Le démarrage des travaux du projet Escandaou enfants sur le site de la Parade
- La prise en compte du décret tertiaire - l'adaptation des bâtiments et de nos pratiques.

- La généralisation du DUI, pour mutualiser et partager instantanément les dossiers d'usagers dans le médico-social, à l'ensemble des établissements (nov. 2025)
- La finalisation du déploiement du logiciel planning et du portail salariés
- La poursuite et le renforcement du partenariat avec Formation et Métier (GCSMS)
- Le déploiement du Plan de Transformation des ESAT sous tous ses axes
- La préparation de « l'après 5MK » pour les équipes d'AIRBUS HELICOPTERS, en effet le déménagement du magasin annoncé depuis de nombreuses années est programmé à l'été 2024.
- Et la préparation de l'anniversaire de l'AMSP : 70 ans d'existence !



EN SAVOIR PLUS SUR NOTRE SITE INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

Découvrez nos métiers, les enjeux de l'association,
nos lieux d'accueils, notre gouvernance...
sur www.amsp.fr

Et suivez notre actualité sur **LinkedIn**



amsp
association médico-
sociale de Provence
un chemin pour chacun

NOTRE ASSOCIATION | AMSP MÉDICO SOCIAL | AMSP ENTREPRISE | S'INFORMER

Un chemin pour chacun
Animée par une mission forte de sens, "un Chemin pour chacun", l'Association Médico-Sociale de Provence accompagne des enfants, adolescents et adultes en difficulté et transmet des « savoir-faire » à des travailleurs adultes en situation de handicap. Reconnus d'intérêt général, nous mettons en œuvre nos engagements grâce à tous nos collaborateurs et des projets toujours plus innovants.

EN SAVOIR +

Notre projet associatif
Diffusé le 4 juin 2023



LES MOMENTS FORTS



L'ANNEE 2023...



FÉVRIER

COLOQUE PARTICIPATION ET GOUVERNANCE

Ce fut l'occasion de présenter des expériences participatives et notamment l'ouverture d'un studio à l'EANM l'Astrée où une personne ou un couple peut expérimenter une vie autonome.



MARS

CONDUITE DE L'INNOVATION EN ACTION SOCIALE

Après-midi de réflexion sur la conduite de l'innovation en action sociale et médico-sociale à l'heure de la transformation de l'offre avec la participation de François NOBLE, ancien directeur de l'ANDESI et l'ensemble des cadres de l'association



AVRIL

UNE CHAMPIONNE DE FRANCE À L'AMSP

Un petit groupe de L'Astrée et de La Parade est parti au championnat de France de Judo adapté... avec 8 judokas de 4 différentes structures, toutes affiliées à Défi sport. Et Marie-Hélène Giraud qui habite à l'Astrée depuis longtemps est revenue avec une très belle médaille. Elle est CHAMPIONNE de FRANCE !

Mme GUARINO, vice-présidente du CD13, Déléguée aux personnes situation de handicap, a félicité nos champions de judo.



AVRIL

ACCES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'AMSP a signé la charte Romain Jacob pour améliorer l'accès à la santé des personnes vivant avec un handicap.

...EN IMAGES!

JUIN

DEBUT DU PROJET EANM CHARLOTTE GRAWITZ

Formation et Métier a vendu à l'AMSP le terrain où se construit l'EANM Charlotte Grawitz. Ce futur établissement accueillera 54 résidents. Monsieur BARATIER Président de l'AMSP et Monsieur FOUCQUE Président de Formation et Métier ont signé l'acte de vente du terrain situé 101 Boulevard des libérateurs dans le 11ème arrondissement. Les travaux ont débuté courant septembre 2023.



JUIN

L'Assemblée Générale 2023 s'est déroulée sur le site de l'ESRP La Rougère de Formation et Métier.

Un moment apprécié par l'ensemble des participants.

Une équipe du Pôle Insertion Professionnelle de l'IME les Chalets a assuré la tenue du buffet avec un grand professionnalisme !



OCTOBRE

COURSE ALGERNON

Tous les établissements de l'Association Médico-Sociale de Provence ont participé, à l'instar des années précédentes, à la 39ème édition de l'Algernon. Au total, ce sont plus de 200 salariés et personnes accompagnées qui ont pris le départ des différentes épreuves pour participer au plus grand évènement sportif handi/valide de France : 6 700 participants.



DÉCEMBRE

DROITS DES ENFANTS

Le Défenseur des Enfants, M DELEMAR a rencontré les jeunes et les professionnels de la Maison d'Enfants La Reynarde. Le défenseur de enfants a été particulièrement intéressé par les dispositifs innovants d'accompagnement des jeunes ayant des troubles psy ainsi que le service jeunes majeurs.



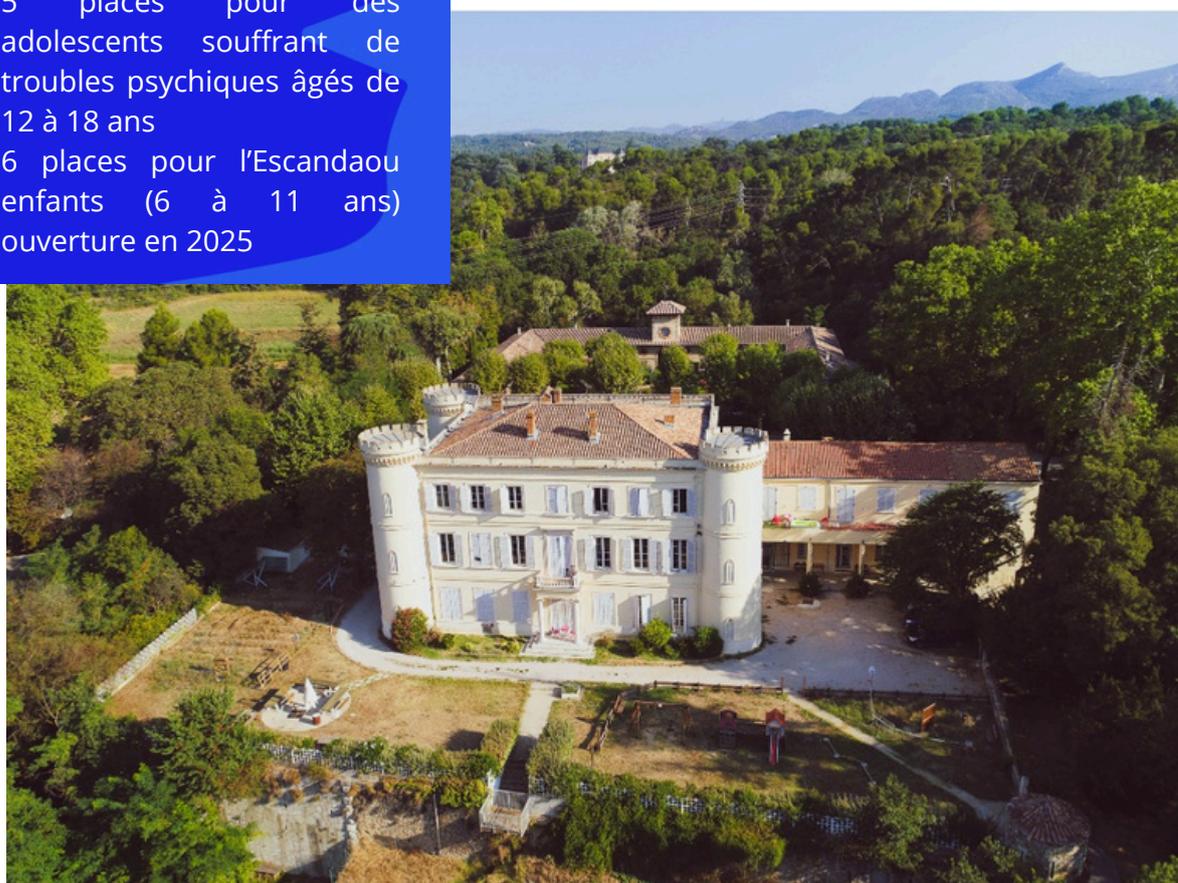
DISPOSITIF LA REYNARDE

La maison d'enfants la Reynarde a un agrément pour accueillir 148 enfants et jeunes.

- 87 places d'hébergement 18 mois à 18 ans et jeunes majeurs
- 28 places de placement et accompagnement à domicile
- 15 places d'accompagnement à l'autonomie pour des jeunes de 17 à 21 ans
- 7 places pour l'unité Fifi Turin (dont une place temporaire)
- 5 places pour des adolescents souffrant de troubles psychiques âgés de 12 à 18 ans
- 6 places pour l'Escandaou enfants (6 à 11 ans) ouverture en 2025

L'organisation du pôle protection de l'enfance et parentalité est basée sur de petites unités de vie d'âges cohérents, qui se rapproche le plus possible d'un fonctionnement dit « familial ». L'objectif est de répondre au plus près aux besoins des enfants ou des jeunes accueillis en fonction de leur âge et de leurs problématiques.

Les enfants et les jeunes qui sont accueillis le sont très majoritairement dans le cadre d'une mesure de protection judiciaire. Ils présentent la plupart du temps des troubles de l'attachement, des difficultés à gérer leurs émotions et pour certains un handicap ou des troubles du comportement. La prévalence des enfants en situation de handicap est très variée en fonction des services.



PROTECTION DE L'ENFANCE & PARENTALITÉ

MECS LA REYNARDE

Par ailleurs, nous constatons que de plus en plus de parents ne bénéficient plus (ou peu) de droits d'hébergement. La plupart des rencontres se font lors de visites médiatisées ce qui n'est pas sans poser problème, notamment au niveau des nombreux accompagnements. Nous avons pu dénombrer jusqu'à 18 accompagnements véhiculés par jour pour une unité de vie de 8 enfants.

En 2023, 200 enfants et jeunes ont été accueillis ou accompagnés sur l'ensemble de nos services. C'est le double de la file active de 2016. Conscient des besoins du département, la maison d'enfants a su développer de nouveaux services et se diversifier.



Séance de médiation animale pour une jeune de l'Escandaou

En 2023, 200 enfants et jeunes ont été accueillis ou accompagnés sur l'ensemble de nos services. C'est le double de la file active de 2016. Conscient des besoins du département, la maison d'enfants a su développer de nouveaux services et se diversifier.

ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

Projet artistique

En 2023 nous avons également eu l'opportunité de participer à un projet artistique autour de l'œuvre « la mandoline des 7 couleurs » avec la compagnie VBD et le musée Granet. Les enfants de l'Arbois ont travaillé avec les artistes, en résidence artistique pendant 3 week-ends puis ont donné un concert dans la magnifique cour du musée Granet. C'était un grand bonheur de les voir attentifs, disciplinés et impliqués dans une œuvre artistique de cette qualité. La rencontre avec les artistes a également été un moment de partage particulièrement riche humainement.



DISPOSITIF CHALETS / PARADE / CHEMIN

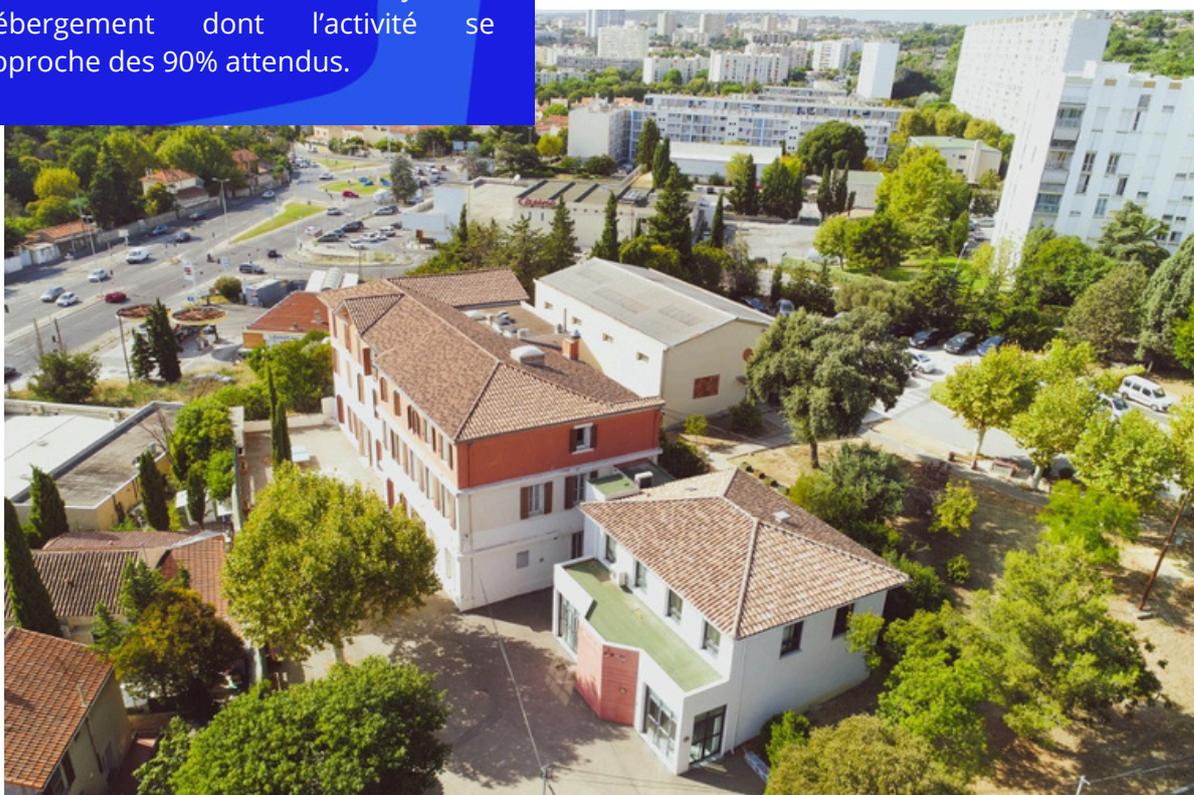
Le Dispositif « CHALETS - PARADE - CHEMIN » dispose de 141 places correspondant à des enfants âgés de 11 à 20 ans porteurs de Troubles du Développement Intellectuel (TDI)

- 74 places aux Chalets
- 42 places à la Parade et
- 25 places au Sessad le Chemin

L'IME Les Chalets a accueilli en moyenne 68 jeunes sur l'ensemble de l'année (hors accueil en processus de préadmission), allant de 61 jeunes en mars, à 74 en décembre. On notera une difficulté structurelle pour « remplir » l'internat, faute de demandes et d'orientations MDPH ciblées.

Pour l'IME La Parade, l'occupation demeure stable sur l'accueil de jour et l'hébergement dont l'activité se rapproche des 90% attendus.

En 2023, l'effort est porté sur le renforcement des partenariats avec les Les Établissements et Services Sociaux et Médico-sociaux - ESMS, du secteur adulte dans une logique d'inclusion sociale et professionnelle.



HANDICAP AUTONOMIE & INSERTION

PÔLE ENFANTS ET ADOLESCENTS

IME LES CHALETS IME LA PARADE SESSAD LE CHEMIN

ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

Le renforcement des Établissements et Services Sociaux et Médico-sociaux appelle cependant une réflexion différente sur l'approche des jeunes adultes de plus de 20 ans accompagnés sur le dispositif :

- Les durées d'accompagnement augmentent avec une lassitude de plus en plus exprimée chez nombre de jeunes, obligés de rester en IME faute de solutions d'accueil ou de réponses adaptées d'inclusion dans le secteur adulte.
- La résorption du nombre de jeunes de plus de 20 ans sous amendement Creton – plus particulièrement ceux relevant d'orientation vers des établissements et services de compétences CD – nécessite de repenser nos modes d'accompagnements, en les diversifiant et en favorisant des réponses modulaires plus ancrées dans l'environnement des personnes. Le développement de partenariats nouveaux avec des SAVS et SAMSAH est une piste de réflexion parmi d'autres.

L'année 2023 esquisse les contours du futur dispositif et la manière d'accompagner la transformation de l'offre de nos 2 IME et du SESSAD autour de deux piliers majeurs :

- Le territoire en tant que lieu de réalisation de la transformation, de déploiement des stratégies de développement et la finalité inclusive. L'approche globale « centrée sur l'institution » est dès lors reléguée. L'idée centrale est de proposer une offre décloisonnée sur le territoire – ici prioritairement les quartiers nord de la ville de Marseille - associant une pluralité d'acteurs, mobilisables selon leur expertise au gré des situations.
- Le parcours en tant que principe organisateur du dispositif sur son territoire. La notion de parcours correspond à une demande bien réelle des personnes accompagnées, qui souhaitent une adaptation de l'accompagnement au plus près de leurs besoins individuels. Elle correspond aussi aux problématiques auxquelles nous sommes confrontés dans les ESSMS qui nécessitent de plus en plus une pluralité d'acteurs et/ou de dispositifs pour apporter des réponses pertinentes et efficaces.



HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

L'évaluation externe sur le SESSAD sur le premier semestre 2023, qui aura fortement mobilisé l'ensemble du service tant pour sa préparation que pour sa réalisation.

Il a débuté avec la mise en œuvre d'une stratégie associative autour de l'évaluation externe (faite de manière concomitante avec le SESSAD Valbrise) puis s'est poursuivi avec l'accueil, sur le service, des évaluateurs, en avril. La nouveauté de l'évaluation consistait à la tenue d'une série d'entretiens avec les personnes accompagnées, désormais sollicitées pour exprimer leur avis sur la prestation et l'accompagnement fournis... Les jeunes et leurs familles ont pris leurs entretiens au sérieux et ont répondu avec sincérité, marquant la centralité de l'autodétermination dans l'évolution de nos projets d'établissements et de services. Ce travail d'équipe a permis d'établir un rapport d'évaluation positif.

DISPOSITIF VALBRISE

En 2023, le dispositif Valbrise est organisé de la manière suivante :

IME = 62 places dont :

- Hébergement de semaine : 8 places déficience intellectuelle (DI)
- Accueil de jour : 46 places DI
- Accueil de jour : 8 places DI et Troubles du Spectre Autistique (TSA)

7 places IMECS dont :

- Unité expérimentale d'hébergement IMECS : 6 places DI hébergement complet
- Unité expérimentale d'hébergement IMECS : 1 place DI hébergement en accueil temporaire

SESSAD Valbrise = 35 places dont

- 25 places déficience intellectuelle TFC (Troubles des Fonctions cognitives)
- 10 places TSA

En 2023, depuis l'intégration du centre ESCAT, 12 places se sont ajoutées aux 69 places existantes, soit 81 places sur l'IME, directement affectées au Pôle BLEU, répondant ainsi aux situations en rupture de parcours ou complexes.



HANDICAP AUTONOMIE & INSERTION

PÔLE ENFANTS ET ADOLESCENTS

IME VALBRISE
SESSAD VALBRISE

Une modification du profil des usagers accueillis qui se poursuit en 2023

En effet, les situations deviennent de plus en plus complexes, révélant des défis croissants en matière d'accompagnement : Difficultés liées à la condition autistique elle-même, mais également à la présence de comorbidités issues d'autres troubles du neurodéveloppement, ainsi qu'à un ensemble de comorbidités somatiques, psychiques et comportementales (violence physique notamment).

Ces situations, parfois critiques, nécessitent un accompagnement de proximité adapté et spécifique à chacun : 1 professionnel pour 1 usager, voire selon les situations, les moments, 2 professionnels pour 1 usager. Ces situations demandent aux professionnels de grandes capacités d'adaptation et d'innovation au quotidien pour répondre à des besoins particuliers nécessitant de garantir d'autant plus la sécurité et la protection de l'utilisateur. Les locaux et l'environnement sont également à sécuriser et à adapter en permanence.

Des réponses doivent parfois être apportées dans l'urgence pour soutenir les familles. Le Pôle Bleu comptabilise au total 8 usagers issus de GOS (Groupe Opérationnel de Synthèse) sur les 20 jeunes accueillis dont 3 situations « cas complexe ».

Il est important de rappeler à quel point les conditions d'un accompagnement digne et bienveillant reposent sur le déploiement de moyens conséquents pour assurer un taux d'encadrement satisfaisant, pour préserver les professionnels engagés et motivés sur le terrain, pour garantir les conditions d'une pleine bienveillance.

ÉVÉNEMENTS CLÉS DE L'ANNÉE

Le travail d'autonomie dans les transports fourni par le Pôle Insertion consiste en l'accompagnement de jeunes vers une autonomie dans les déplacements pour se rendre sur les lieux de stages prévus, futurs lieux d'emploi, et/ou se mettre en lien avec les services de transports, les familles et les partenaires.



Ne pouvant plus pleinement compter sur les services de Mobimétropole (renforcement de leurs conditions d'accès), le PISP a dû adapter et renforcer son action et travaille à présent conjointement avec la SIPFP pour effectuer ce travail d'acquisition d'autonomie dans les transports, devenu par la force des choses « indispensable et urgent ».

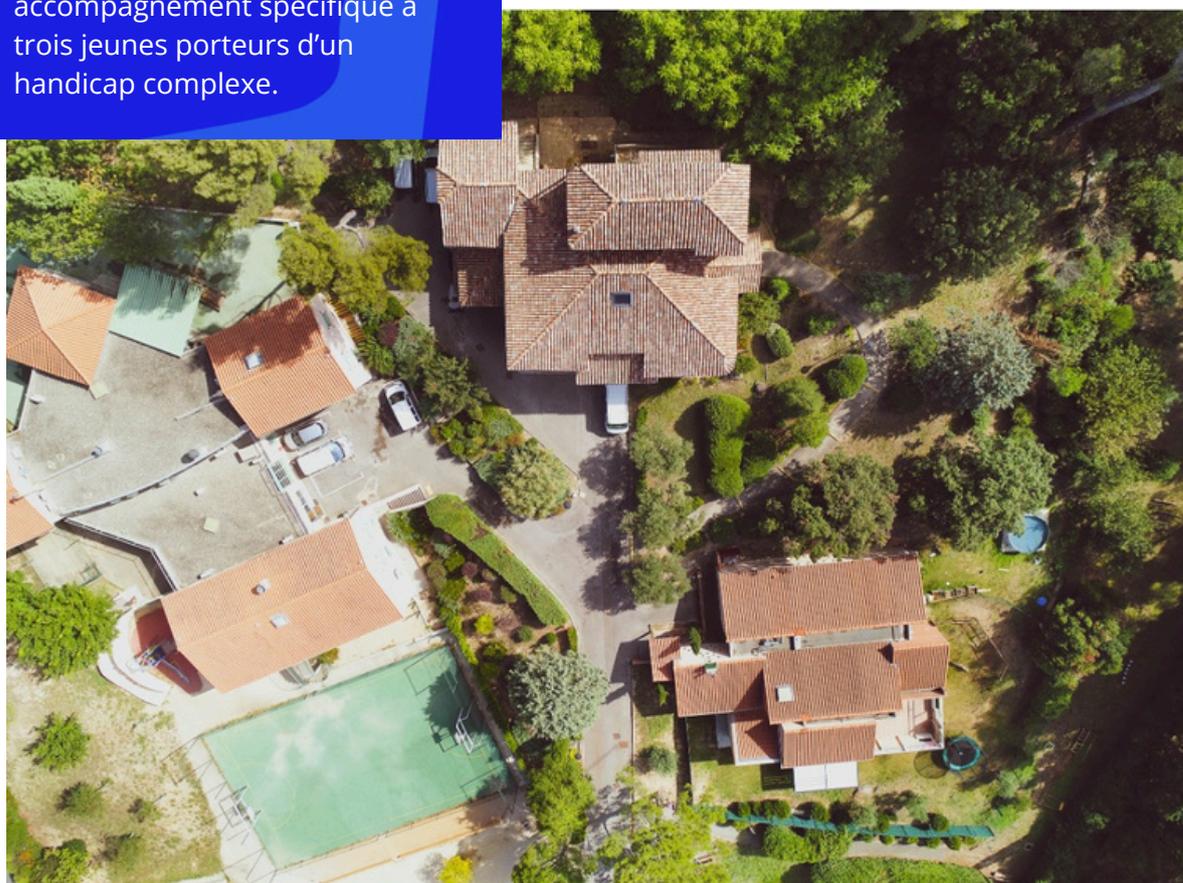
Ainsi, sur l'année 2023, 150 accompagnements individuels ont été effectués par le Pôle Insertion (- 5 accompagnements, soit -3%), auxquels se sont rajoutés, en action transversale avec la SIPFP, 110 nouveaux accompagnements réalisés eux aussi de façon individuelle ou en groupes restreints. Cette action conjointe porte l'ensemble de ces accompagnements à 260, soit une augmentation totale de 67,74% par rapport à l'année précédente.

DISPOSITIF MARSIALE/ESPERANZA

Le dispositif « MARSIALE-ESPERANZA » est un ensemble d'établissements et de services de l'AMSP constitué par :

- Des pôles d'accueil de jour adaptés au parcours de l'enfant, à temps partiel ou à temps complet. Chaque pôle est construit autour d'axes de travail prioritaires avec l'apport d'une Unité d'Enseignement.
- Un SESSAD, une Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme.
- Un internat de semaine 210 jours.
- Un internat ouvert 365 jours pour répondre aux besoins des jeunes en situation complexe.
- Un service proposant un accompagnement spécifique à trois jeunes porteurs d'un handicap complexe.

Le Dispositif « MARSIALE-ESPERANZA » dispose de 87 places correspondant à des enfants âgés de 6 à 20 ans porteurs de Troubles Neurodéveloppementaux (TND) dont les Troubles du Spectre Autistiques (TSA) intégrant un fonctionnement en file active.



HANDICAP AUTONOMIE & INSERTION

PÔLE ENFANTS ET ADOLESCENTS

IME LA MARSIALE
ESSAD ESPERANZA

L'accompagnement est modulaire dans le respect du parcours de l'enfant avec des interventions:

- Dans l'environnement de l'enfant, familial, scolaire, loisir
- Au sein de l'établissement en temps d'accueil de jour.
- Dans le cadre du pôle hébergement.

L'accompagnement s'articule autour de 7 axes de travail :

1. La communication.
2. L'autodétermination.
3. Le suivi de la santé des enfants.
4. Les apprentissages scolaires et professionnels.
5. La gestion des troubles du comportement
6. Le rapport au corps, la vie intime et la sexualité.
7. La prise en compte des spécificités sensorielles.

Les interventions sont proposées après évaluation selon les objectifs du projet personnalisé déterminés avec la famille.

ÉVÉNEMENTS CLÉS DE L'ANNÉE

Focus sur la notion de PARCOURS SANTÉ

Le Parcours Santé devient incontournable au profit des jeunes accueillis.

Les trois axes de travail qui ont été engagés sont :

- Le parcours santé et amélioration continue des soins.
- La prévention et l'éducation à la santé.
- Le développement d'une culture transversale de l'accompagnement à la santé.

Une convention de partenariat avec la Clinique Bonneveine a été signée pour améliorer le Parcours de santé des jeunes et développer le partenariat en externe pour favoriser l'accès aux soins des jeunes accompagnés.



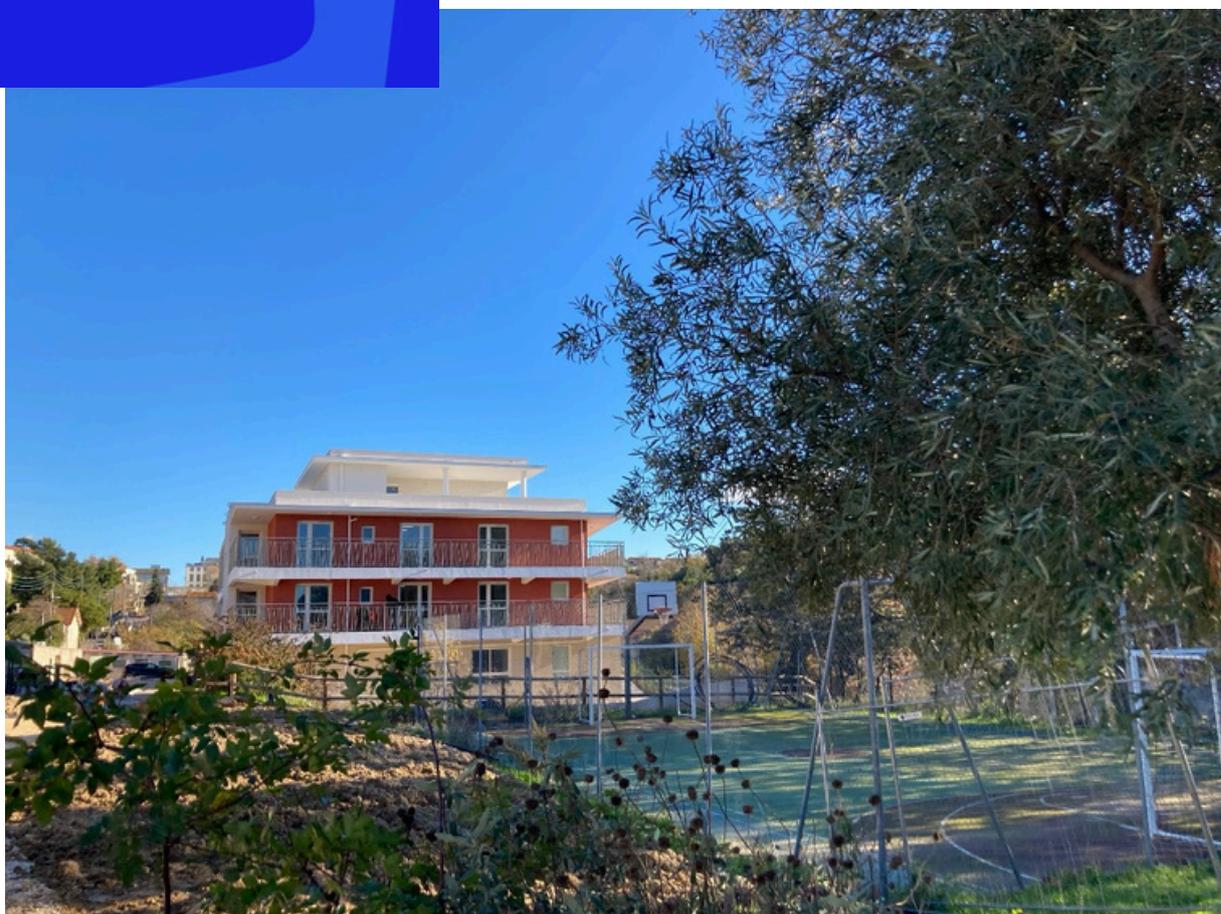
DISPOSITIF ASTREE

Le Foyer de vie l'Astrée a un agrément pour accueillir 102 résidents.

- 40 Places d'hébergement pérenne sur le site Corot
- 2 places d'hébergement temporaire
- 60 places d'accueil de jour en file active, dont 2 réservées à des personnes ayant eu un traumatisme crânien, sur le site Corot et sur le site Saint André.

Le foyer de vie l'Astrée a continué à ouvrir très largement ses places d'Accueil de Jour et ses chambres d'accueil temporaire en 2023 suite à des sollicitations de nos divers partenaires, notamment pour des personnes sans solutions ou dont le parcours nécessite une expérimentation en EANM.

Nous avons ainsi accueilli 18 personnes différentes en hébergement durant l'année pour un total de 679 nuitées. Sur nos 2 Accueils de Jour, nous avons accueilli en Accueil Temporaire 68 Personnes différentes ce qui représente 689 journées.



HANDICAP AUTONOMIE & INSERTION

PÔLE ADULTES

EANM ASTREE

ÉVÉNEMENTS CLÉS DE L'ANNÉE

L'EANM Astrée accompagne plus de 102 personnes. Il participe activement à la mise en œuvre de la démarche déployée sur le territoire « Réponse Accompagnée Pour Tous » pour tous les ESMS – Etablissements Sociaux et Médico Sociaux.

L'accent a continué à être mis, en 2023, par les équipes sur :

- Des actions développant la participation à la vie sociale des personnes accueillies et des actions inclusives pour permettre aux personnes accompagnées d'expérimenter de nouveaux possibles, de s'essayer à des situations nouvelles et de découvrir et développer de nouvelles capacités et compétences.
- L'art sous toutes ses formes, activité centrale au sein du foyer de vie pour ouvrir et faire découvrir différentes formes d'art aux personnes accueillies et leur permettre également de les initier par la pratique à différentes techniques.
- Le sport notamment par la mise en synergie de l'art du théâtre et du sport en proposant un séjour qui mixe les 2 pratiques mais encore par la participation de l'EANM au raid Kayak.



Focus sur le parcours Opéra

L'Astrée a participé au festival d'art lyrique d'Aix en s'inscrivant au parcours « opéra » afin de sensibiliser les personnes accueillies à l'art lyrique. Ce parcours comprend :

- Une visite des ateliers de Venelles (costumes et décors des opéras)
 - Un atelier de présentation de l'opéra choisi « opéra de quat'sous de Bertolt Brecht » au foyer de l'Astrée d'une durée de 1h30.
 - Un atelier pratique de collage sur le thème de l'opéra de quat'sous avec une plasticienne du festival.
 - La représentation en avant- première de l'opéra sur Aix-en-Provence à l'Archevêché le jeudi 29 juin au soir.
- La preuve que l'Art est accessible à tous !

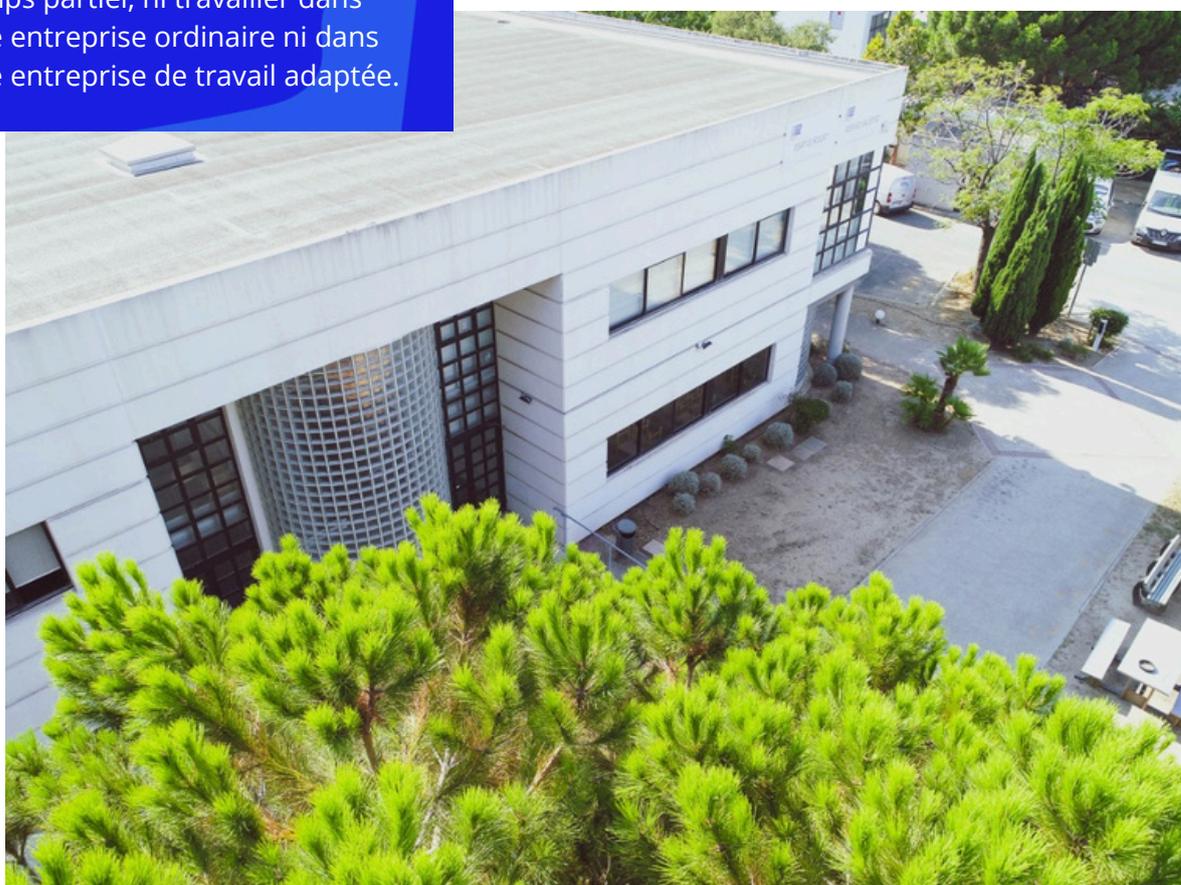
DISPOSITIF LE ROUET

La population de l'ESAT est composée de 130 personnes en situation de handicap orientées par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Elles doivent être âgées de plus de 20 ans (ou à titre dérogatoire de plus de 16 ans) et leur capacité de travail doit être inférieure à un tiers de la capacité de travail d'une personne valide.

Elles ne peuvent momentanément ou durablement, à temps plein ou à temps partiel, ni travailler dans une entreprise ordinaire ni dans une entreprise de travail adaptée.

L'ESAT Le Rouet permet à des personnes en situation de handicap d'exercer une activité à caractère professionnel et socialisant tout en bénéficiant d'un suivi médico-éducatif dans un milieu protégé.



HANDICAP AUTONOMIE & INSERTION

PÔLE ADULTES

ESAT LE ROUET

ÉVÉNEMENTS CLÉS DE L'ANNÉE

Pendant une journée, les travailleurs volontaires de l'ESAT Le Rouet sont partis dans une autre structure pour partager le quotidien d'un salarié. Une belle occasion de découvrir un métier en entreprise et de rencontrer d'autres professionnels. La participation au DUODAY s'est faite pour les travailleurs qui le souhaitaient, sur le critère du volontariat.

Ils étaient 10 volontaires pour participer au DUODAY.

Accompagnés par le service insertion, ils ont :

- Rédigé un CV
- Sélectionné un métier
- Candidaté en ligne
- Participé à un entretien de présentation en entreprise
- Participé à une journée d'immersion le 23/11/2023

Les défis à venir ;

Plusieurs projets sont identifiés pour 2024, entre autres :

- Le développement des actions collectives proposées par l'ensemble des professionnels du service.
- La réorganisation de la planification et de la visibilité des activités de soutien proposés.
- La poursuite du travail à visée inclusive et d'autodétermination.
- La réflexion concernant la possible intervention de bénévole, pour quels besoins et sous quelle forme.



DuoDay



BILAN SOCIAL & FINANCIER



BILAN SOCIAL

En 2023 il a été pris en compte, en année pleine, des salariés recrutés pour les projets déployés en 2022 (extension de l'Astrée, Horizon sur Toit, doublement du Placement A Domiciistance).

Nous notons l'arrivée d'un Directeur adjoint sur l'IME les Chalets et la nomination de 2 Chefs de Service Éducatifs aux postes de Directeurs Adjointes sur la MECS.

L'AMSP a recruté 46 CDI professionnels en 2023 suite à des départs de salariés.

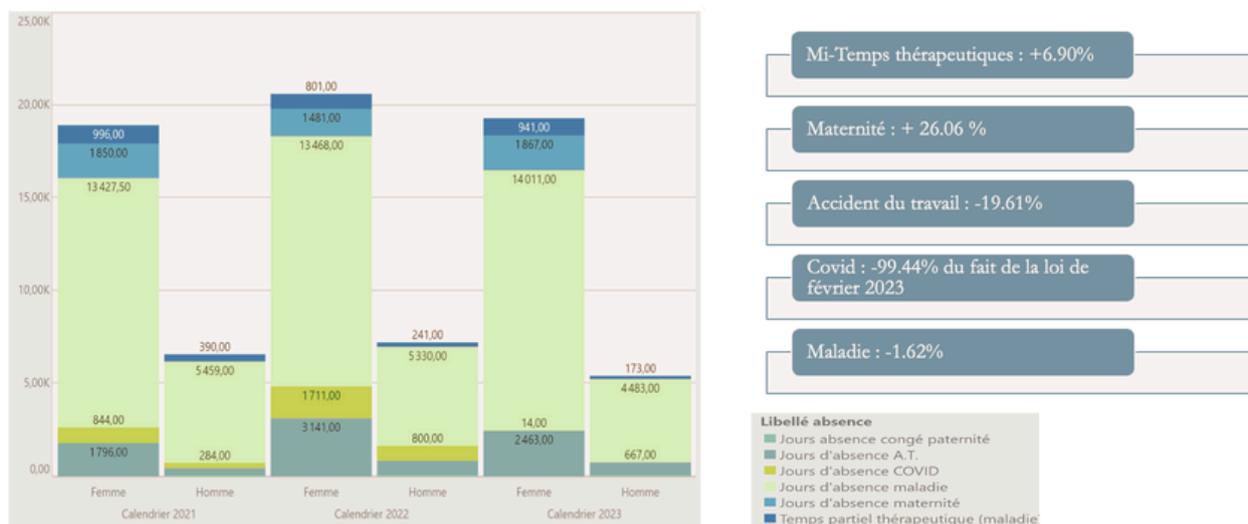
Libellé établissement	ETP Contrat		
	Calendrier 2021	Calendrier 2022	Calendrier 2023
CENTRE ESCAT	7.27		
ESAT LE ROUET (P)	33.52	33.33	36.56
FOYER DE VIE L'ASTREE	45.46	59.34	60.33
IME LA MARSIALE	94.93	97.99	94.47
IME LA PARADE	30.94	31.76	30.88
IME LES CHALETs	44.16	43.26	41.41
IME VALBRISE	57.36	67.07	65.17
MECS LA REYNARDE	118.77	128.76	126.18
SESSAD ESPERANZA	10.34	10.27	9.50
SESSAD LE CHEMIN	9.24	8.61	9.02
SESSAD VALBRISE	9.65	10.83	10.26
SIEGE AMSP	26.03	25.58	27.14
Totaux généraux	487.67	516.80	510.93

En 2023, le recours à l'intérim persiste dans certains métiers, encore en tension dans le secteur du Médico-Social (notamment les travailleurs sociaux), afin de garantir la continuité de nos services aux personnes accueillies.

L'AMSP rencontre encore des difficultés dans le recrutement de compétences spécifiques : éducateurs, infirmiers, psychiatres, médecins généralistes.

Nous constatons une diminution du nombre de jours d'arrêt maladie mais une augmentation du nombre d'arrêts (13.33%).

RESSOURCES HUMAINES



Il est noté une évolution globale de la masse salariale de +9.5% entre 2022 et 2023 du fait :

- De l'impact de la valeur du point +2.94%
- De l'impact Ségur/Laforcade +2.43%
- De l'évolution GVT +4.13%

L'indicateur 2023, égalité hommes-femmes est de 82%.

À travers de nombreuses actions, l'AMSP s'est engagée sur le renforcement de son attractivité et de la fidélisation de ses équipes.

- Des plans de formation adaptés aux besoins
- Des revalorisations salariales (Laforcade-Ségur)
- Une prime partage de la valeur
- Une solution de co-voiturage accessible
- L'AMSP soutient ses professionnels en cas de violence exercée à leur encontre via un soutien de l'Agence Régionale de Santé

BIENVILLANCE

INTÉGRITÉ

AUDACE

BILAN FINANCIER

FAITS MARQUANTS

Quelques faits marquants concernant les comptes 2023

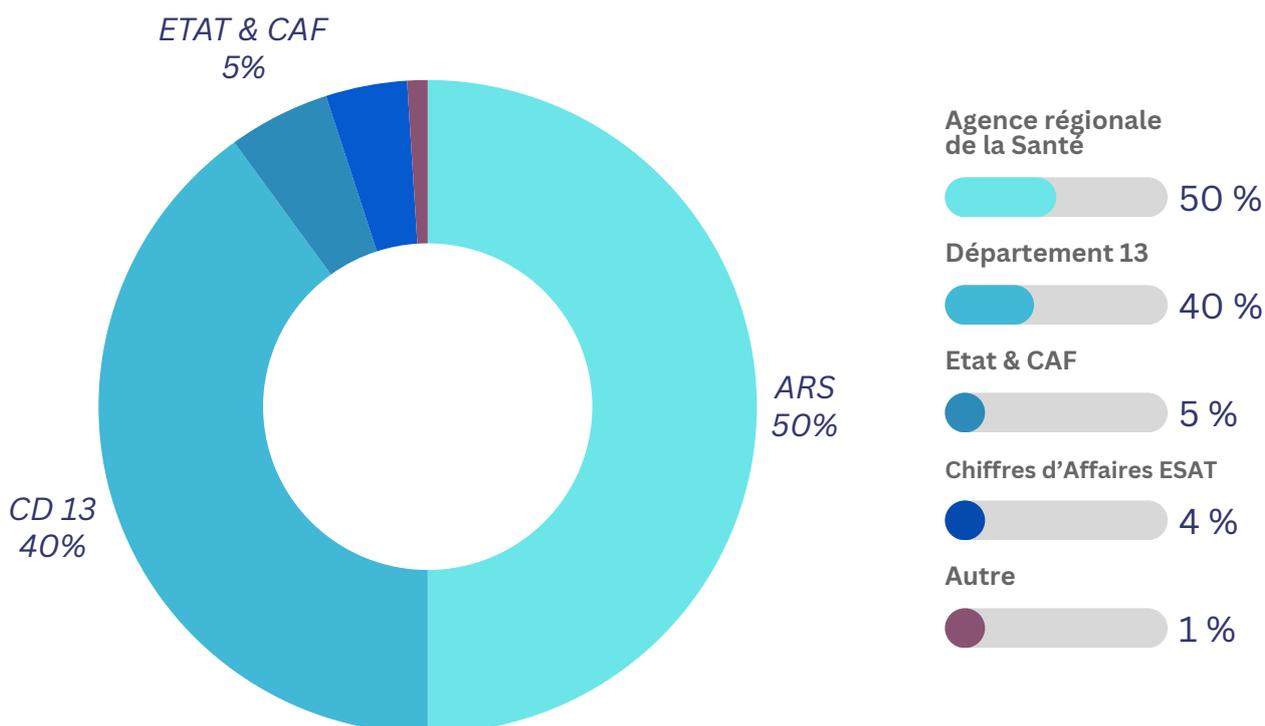
- **Versement d'une prime de partage de la valeur** (PPV, ex prime PEPA) d'un montant compris entre 250 et 500€. Impact 194 k€. Cette prime a été décidée par notre Conseil d'Administration afin de répondre aux revendications des salariés par rapport à l'inflation et aux enjeux d'attractivité de notre association qui peine encore à recruter sur de nombreux postes.
- **Provision congés payés** - impact de l'adaptation de la législation française au droit européen. Impact +71 k€
- **EANM Charlotte Grawitz** : début des travaux en octobre 2023 (ouverture prévue en 2025).
- **Démarrage des travaux du projet Escandaou enfants** porté par la Mecs la Reynarde, sur le site de la Parade (ouverture prévue en 2025).
- **Projet d'internat TSA sur Valbrise** mis en stand-by dans l'attente du positionnement de l'ARS sur un nouveau projet architectural intégrant l'Espace Ressourcement.
- **Création d'un jardin partagé** sur le site de l'ESAT le Rouet et réalisation d'une étude d'opportunité concernant la création d'une ferme agroécologique urbaine et d'un atelier de transformation.
- **Déploiement du DUI** (Dossier de l'Usager Informatisé) : lancement du projet et choix du logiciel Airmes. Impact sur les charges de 14 k€ (paramétrage, formation).
- **Mise en œuvre d'une démarche de développement du bénévolat et du mécénat**, avec la mobilisation de 0.5 ETP sur le budget du siège.
- **Décret tertiaire** : audits énergétiques complets réalisés par un bureau d'études sur l'IME la Parade et l'IME les Chalets = impact 37 k€.

COMPTE DE RESULTAT 2023

Compte de résultat 2023 (en k€)			
	2023	2022	Variation
Produits d'exploitation	36 686	34 944	1 742
Charges d'exploitation	35 904	34 461	1 443
Résultat d'exploitation	782	483	298
Résultat financier	-138	-146	8
Résultat exceptionnel	-25	21	-46
Impôt sur les sociétés	22	0	22
Résultat de l'exercice	597	358	238

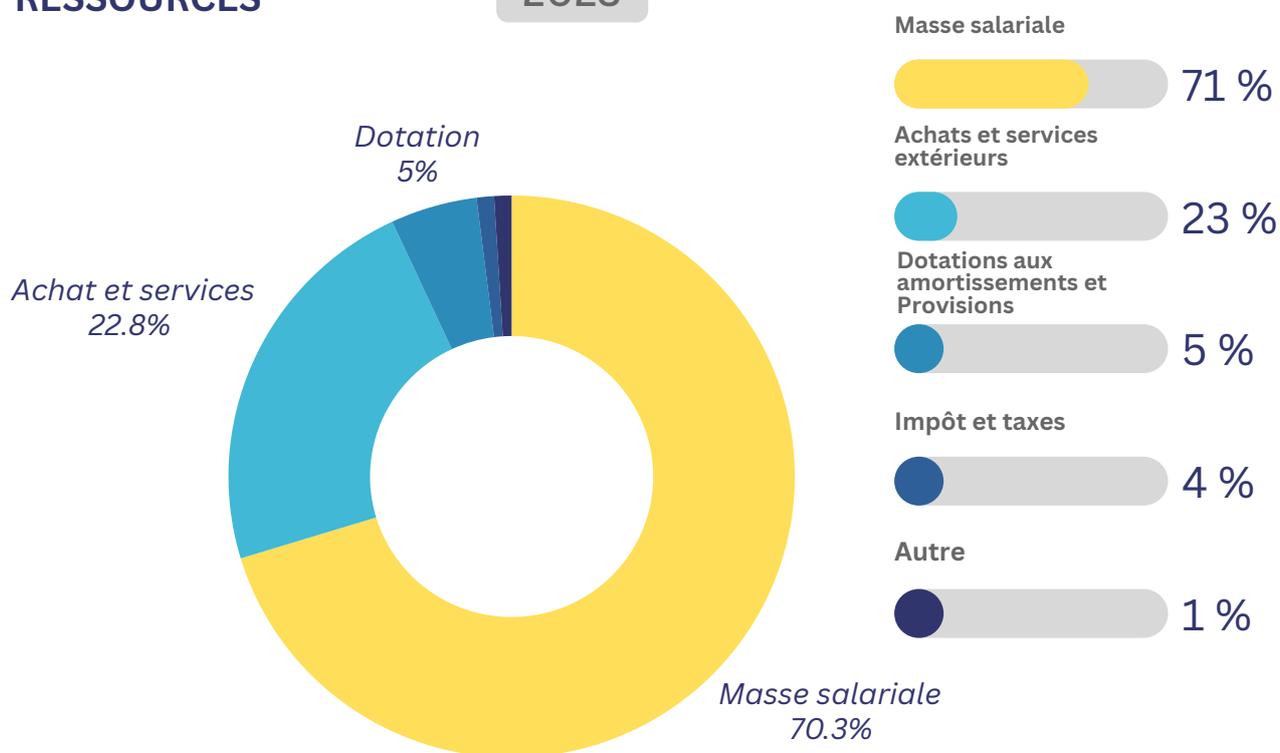
ORIGINE DE NOS RESSOURCES

2023

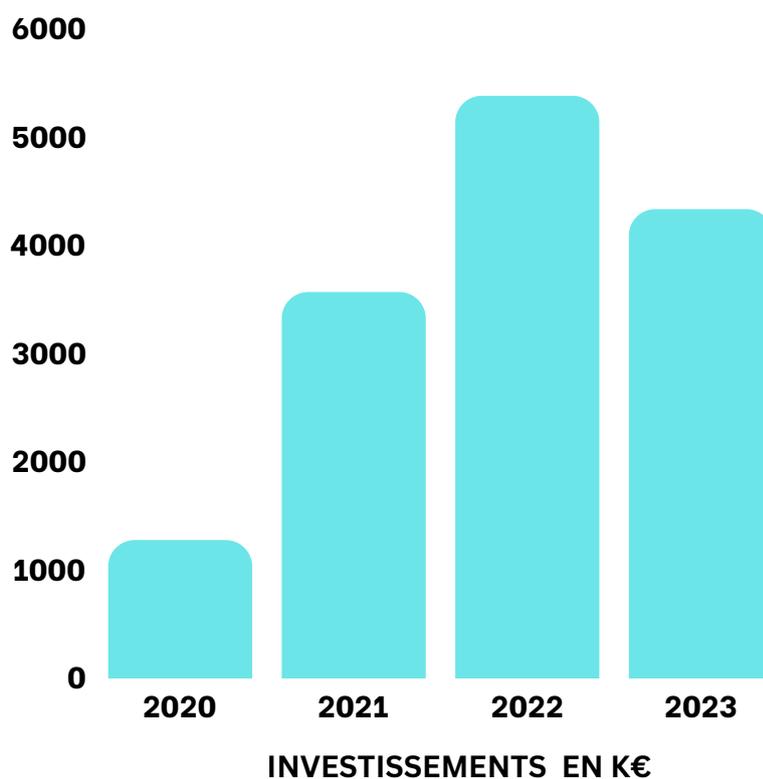


UTILISATION DE NOS RESSOURCES

2023



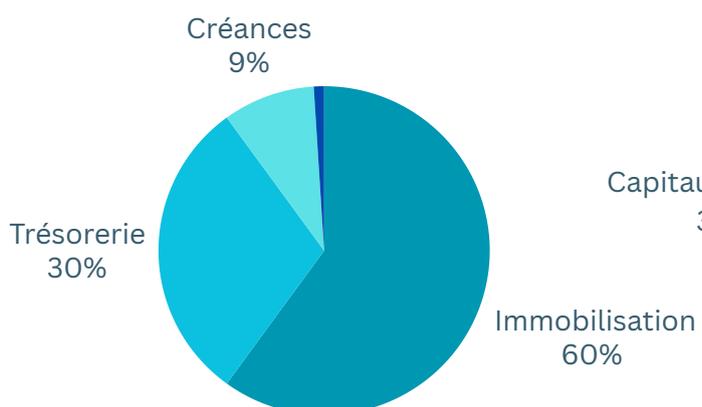
INVESTISSEMENTS AMSP



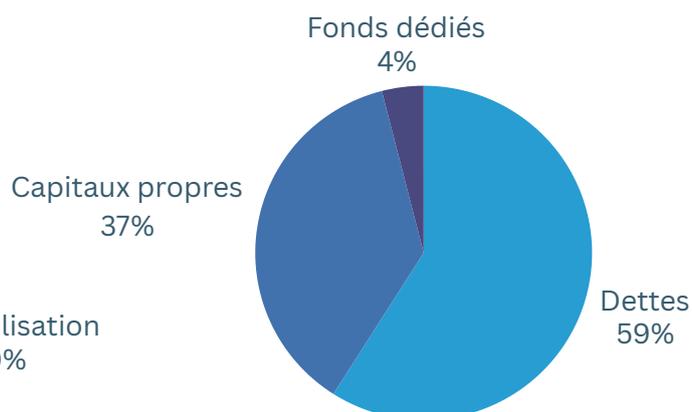
BILAN 2023

Bilan 2023 (en k€)	
ACTIF	
Immobilisations	20 565
Stock et en cours	95
Créances	3 278
Trésorerie	10 618
TOTAL ACTIF	34 557
PASSIF	
Capitaux propres	12 642
Fonds dédiés	1 344
Provisions	31
Dettes	20 540
TOTAL PASSIF	34 557

BILAN ACTIF



BILAN PASSIF

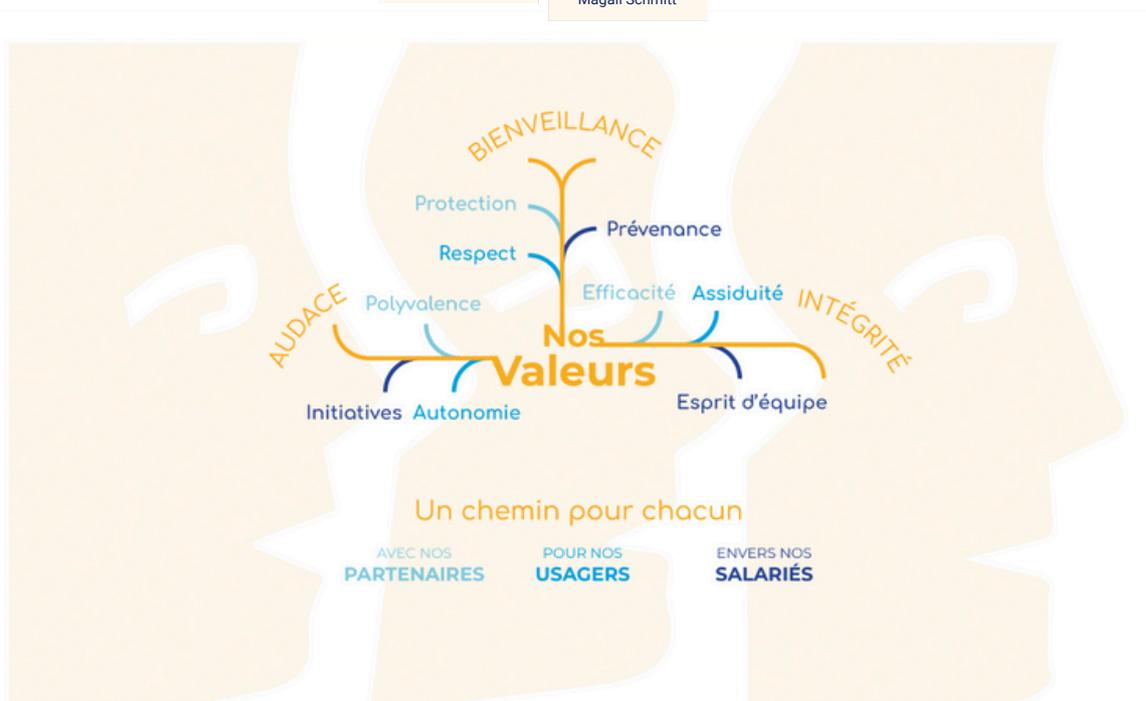


ORGANIGRAMME & NOS VALEURS



Siège AMSP	
<p>DIRECTION Directeur Général - Jean Christophe Labbé Directrice Administrative et financière - Annick Masurel Directeur des ressources humaines et juridiques - Alan Charroux Directeur des systèmes d'information - Vincent Picon Chargée de mission mécénat et bénévolat - Clara Ajjani</p>	<p>BUREAU Président - Charles Baratier Vice-Président - Michel Copet Secrétaire - Christian Gimmig Trésorier - Olivier Favre Conseiller - Jacques Baratier Conseiller - Françoise Bressin Conseiller - Laurent Willemse</p>

PROTECTION DE L'ENFANCE ET PARENTALITÉ		HANDICAP, AUTONOMIE ET INSERTION			
Pôle Enfants	Pôle Jeunes Majeurs	Pôle Enfants et Adolescents		Pôle Adultes	
DISPOSITIF LA REYNARDE	DISPOSITIF VALBRISE	DISPOSITIF CHALET - PARADE - CHEMIN	DISPOSITIF MARSIALE - ESPERANZA	DISPOSITIF L'ASTREE	DISPOSITIF LE ROUET
<p>Directeur de dispositif Michael Roman</p> <p>Directeurs adjoints Anthony Dubosque Claude Rodrigues</p> <p>Cheffes de service Marie Garnabédian Chantal Lopez</p> <p>Cadres de coordination Clara Ajjani Mileva Krstic</p> <p>Cadre de gestion Sandrine Cornué</p>	<p>Directeur de dispositif Ghislain Maris</p> <p>Cheffe de service Christine Commier</p> <p>Cheffe de service Cathy Herrera</p> <p>Chef de service Adrien Godel</p> <p>Cheffe de service Laurence Husson</p> <p>Cadre de gestion Corrine Leydier</p>	<p>Directeur de dispositif Régis Guittou</p> <p>Directrice adjointe Yolande Guissepi Storari</p> <p>Cheffe de service Christine Rasseto</p> <p>Cheffe de service Catherine Cuenca</p> <p>Cheffe de service Sophie Chambourlier</p> <p>Cadres de gestion Muriel Sliwak Magali Schmitt</p>	<p>Directeur de dispositif Bernard Minvielle</p> <p>Cheffe de service Véronique Pelon</p> <p>Chef de service Nicolas Bodin</p> <p>Chef de service Eric Allegrini</p> <p>Cadre de gestion Frédéric Guinde</p>	<p>Directrice de dispositif Aline Grauvogel</p> <p>Directeur adjoint Eric Baumeyer</p> <p>Cheffe de service Caroline Le Hemonet</p> <p>Cheffe d'ateliers Florence Rubio</p> <p>Cadre de gestion Martine Maurin</p>	<p>Directeur de dispositif Damien Geoffroy</p> <p>Directeur adjoint Yohan Auguin</p> <p>Cheffe de service Julie Dupont - Vignot</p> <p>Cheffe d'ateliers Nicole Pisano</p> <p>Cadre de gestion Caroline Escudero</p>





70
ANS

Un chemin pour chacun.

En **2024** célébrons ensemble les 70 ans de l'AMSP, plus que jamais fidèle à l'engagement de sa fondatrice, Charlotte Grawitz.